Nations Unies S/PV.7207



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7207e séance

Mercredi 25 juin 2014, à 10 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Argentine	M. Stancanelli
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M. Lord
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Kazragienė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Manzi
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation en Côte d'Ivoire

Trente-quatrième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2014/342)

14-44084 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Côte d'Ivoire

Trente-quatrième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2014/342)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Côte d'Ivoire à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/430, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/342, qui contient le trente-quatrième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2162 (2014).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 10.